

RESOLUTION SUR LA SITUATION DES REFUGIES EN AFRIQUE

Le Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine, réuni en sa Cinquante-et-unième Session Ordinaire du 19 au 24 Février 1990, à Addis Abéba, Ethiopie,

Ayant examiné le rapport introductif du Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité africaine sur les Activités du Secrétariat de l'Organisation relatives à la situation des réfugiés en Afrique,

Rappelant le fait que les mouvements des réfugiés se sont poursuivis dans diverses parties du continent,

Notant avec une profonde gratitude les efforts déployés par le HCR pour le rapatriement d'environ 42.000 Namubiens au cours du second semestre de l'année 1989,

Considérant la gravité du problème des réfugiés en Afrique qui est exacerbée par la situation économique déplorable du continent,

Notant avec préoccupation le volume de l'assistance accordée par le HCR au titre des programmes pour les réfugiés en Afrique diminue régulièrement,

Notant avec satisfaction les mesures nécessaires prises par le Secrétariat Général et la Commission des Quinze de l'OUA sur les Réfugiés, en particulier les diverses instructions données aux Groupes Africains au niveau des Nations Unies à New-York et à Genève sur la situation tragique des réfugiés africains,

Notant avec satisfaction l'aide humanitaire apportée aux pays d'asile par la Communauté Internationale,

Rappelant la Résolution CM/Res.1241 (L) sur la situation des Réfugiés en Afrique adoptée en Juillet 1989 par la Cinquantième Session Ordinaire du Conseil des Ministres, aux termes de laquelle il est demandé au Secrétaire Général de l'OUA de préparer en collaboration avec le Secrétaire Général des Nations Unies et le Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, une étude bien documentée sur les causes profondes du phénomène des réfugiés en Afrique qui sera soumise à la Cinquante-deuxième Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'OUA,

1. **PREND NOTE** avec satisfaction du rapport introductif fort utile du secrétaire Général sur la situation des réfugiés en Afrique et **FELICITE** le Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine et la Commission des Quinze de l'OUA sur les Réfugiés pour le rapport ;

2. **REAFFIRME** toutes ses résolutions antérieures sur la situation des réfugiés en Afrique ;

3. **FELICITE** le Bureau du HCR pour les efforts qu'il a déployés en vue du rapatriement de plus de 42.000 Namibiens l'an dernier ;

4. **DEMANDE** au Secrétaire Général de l'OUA de prendre contact dans les meilleurs délais avec le Secrétaire Général des Nations Unies en vue de maintenir la sensibilisation de la Communauté Internationale sur

la situation des réfugiés en Afrique et la mobilisation de l'assistance internationale en faveur de ces réfugiés ;

5. **EXPRIME** ses remerciements et sa gratitude à la Communauté Internationale et au HCR pour l'assistance qu'ils ont apporté aux réfugiés africains et **EXHORTE** le HCR à intensifier ses efforts en vue de mobiliser les ressources nécessaires pour trouver une solution durable à ce grave problème.